

# PARLONS FINANCE

L'actualité financière par Expert & Finance - Mai 2021

## Quelles stratégies d'investissement adopter ?



EXPERT & FINANCE

[www.expertfinance.fr](http://www.expertfinance.fr)



# Actualités des marchés financiers

## ■ Quelles stratégies d'investissement adopter ?

■ **Comme l'année dernière, cette année a débuté pleine de surprises et de contradictions : les Banques Centrales multiplient les messages de prudence, les niveaux d'activité post crise sanitaire sont loin d'être retrouvés, les gouvernements s'endettent pour maîtriser la croissance future et financer une économie plus « verte », cependant les entreprises annoncent de très bons résultats et semblent confiantes pour les prochains mois. Alors quelles stratégies d'investissement adopter ?**

La progression des marchés actions s'est poursuivie depuis le début de l'année permettant ainsi d'atteindre déjà des gains de performance de 10 % à 15 % sur les principaux indices. Cette tendance positive n'a pas été affectée par la remontée des taux d'intérêt obligataires, surtout aux États-Unis. Au contraire, stimulé par des taux monétaires très bas et des liquidités abondantes fournies par les Banques Centrales et les gouvernements, le contexte de reprise économique s'annonce très favorable vu les retards accumulés. Toutefois, les marchés deviennent de plus en plus hésitants et les faibles amplitudes boursières se succèdent. Ce phénomène n'est pas surprenant puisqu'une pause n'apparaît pas anormale après le parcours réalisé et que l'avenir est encore difficile à appréhender.

Cependant, faut-il adhérer au message très positif diffusé par les entreprises ou à celui très prudent des Banques Centrales, dans un contexte où les dettes publiques s'accumulent, laissant présager le retour des impôts, taxes et réglementations ?

### UN DYNAMISME ENTREPRENEURIAL

À ce jour, près de 60 % des entreprises de l'indice S&P 500 ont publié leurs comptes du premier trimestre et les résultats sont impressionnants : 87 % des annonces sont au-dessus des attentes et la croissance des bénéfices sur un an s'élève à plus de 45 % contre 25 % attendue. Cette dynamique exceptionnelle est due en grande partie par la reprise de la consommation suite à l'arrêt de l'activité l'année dernière et l'envol des profits des grandes valeurs de la technologie qui constituent les plus grandes capitalisations de l'indice.

En Europe, le constat est similaire et encourageant, même si le secteur technologique est moins représenté. De ce fait, les perspectives pour 2022 sont également très favorables avec une progression prévisionnelle des bénéfices de 15 %.

Par ailleurs, le taux de chômage monté à son plus haut niveau de l'après-guerre à 14,8 % en avril 2020

devrait passer sous le seuil de 4,0 % dès la fin de l'année, grâce à la reprise de la création d'emploi. Les embauches de ces dernières semaines dans le secteur des services avec la réouverture de l'économie suite au bon déroulement de la campagne de vaccination, permet au taux de chômage de se situer désormais à 6,0 %.

### UNE CROISSANCE À TOUS LES NIVEAUX !

L'anticipation de l'amélioration des bénéfices des entreprises prévue par les marchés est actuellement en phase de concrétisation. De plus, dans un contexte de taux d'intérêt faibles et de capitaux en recherche de rendement, les valorisations sont également en hausse. Actuellement, les marchés obligataires semblent confiants. Après une rapide croissance les taux longs se stabilisent depuis plusieurs semaines nettement en dessous du niveau de 2 % sur le 10 ans gouvernemental américain. En Europe, la remontée des taux longs a été beaucoup moins forte, avec un rendement du Bund allemand à 10 ans qui se stabilise dans une fourchette -0,20 % / -0,25 %.

Concernant les différents secteurs sensibles à la reprise économique, le rattrapage se poursuit et se rapproche de son terme. La croissance américaine devrait nettement dépasser le consensus actuel qui est de 6,2 %. Pour la zone Euro qui est en retard, la reprise sera décalée et devrait commencer à s'accélérer au cours des prochains trimestres. De plus, le plan de relance moins intense que celui des États-Unis et tardant à être déployé, implique une relance moins intense mais dépassant toutefois les 5,0 %.

La réouverture de l'économie chinoise ayant eu lieu avant les autres, permet à la Chine d'être en avance dans le cycle de sortie des confinements. Après un fort rebond au cours du second semestre 2020, le rythme de croissance ralentit désormais, notamment dans le secteur manufacturier. De plus, le gouvernement attentif au niveau d'endettement global, commence à prendre des mesures pour freiner la distribution de crédit, en particulier dans le secteur immobilier, pour l'orienter au profit des petites et moyennes entreprises. Cependant, la croissance devrait être largement supérieure à l'objectif de 6 % fixé par le gouvernement en se situant autour de 9 %.

Ainsi, la croissance mondiale pourrait dépasser 6 % cette année contre 4 % en 2020.

## PRUDENCE DE LA PART DES BANQUES CENTRALES

Le discours de la part des Banques Centrales et plus particulièrement celui de la Réserve fédérale américaine étonne par sa prudence et son ambiguïté dans cette phase de reprise intense. Un impact sur les marchés est envisageable, si ce message très prudent persiste et que l'inflation dépasse le niveau de 3 %, éventualité fort probable au cours des prochains mois.

Même si la Fed a anticipé et communiqué autour de cette situation, la confiance des investisseurs pourrait être fortement ébranlée si la situation persistait. De plus, un changement de directive voire une annonce de « tapering » (réduction des programmes d'achat) vers la fin de l'été est également envisageable et pas illogique.

Toutefois, la zone Euro étant en décalage par rapport aux États-Unis du fait d'une campagne de vaccination plus tardive, le discours de la Banque Centrale Européenne « choque » moins et la politique accommodante annoncée ne semble pas être en décalage complet avec la réalité du marché.

Les politiques menées par les gouvernements, le virage « idéologique » qui commence à se diffuser dans les esprits et plus particulièrement aux États-Unis, renforce cette ambiguïté du discours des Banques Centrales. En effet, les plans de relance et d'investissement se succèdent et les marchés retiennent le côté positif de ces investissements visant à accroître l'activité et la croissance potentielle des pays.

Cependant, conséquence indéniable du financement de ces plans, une remontée des impôts et taxes est à craindre. La discipline budgétaire des États ne sera certainement pas la priorité, avec une accumulation des dettes et le risque que les dépenses publiques ne soient pas utilisées à bon escient pour de l'investissement mais plutôt pour combler des déficits.

Dans le contexte actuel des marchés, il est important aussi de suivre l'évolution de l'inflation. Aux États-Unis, elle a atteint 2,6 % en mars, conséquence directe d'un effet de base sur les prix du pétrole. Quant à l'inflation sous-jacente (inflation hors énergie et alimentation), elle reste actuellement stable autour de 1,6 %. Néanmoins, une hausse de l'inflation devrait avoir lieu dans les prochains mois en dépassant les 3,0 % dès cet été. En zone Euro, l'inflation a progressé également, passant de 0,8 % à 1,6 %, alors que l'inflation sous-jacente hors alimentation et énergie a légèrement baissé à 0,9 %. La reprise de l'activité

et les tensions d'approvisionnement en matières premières dans certains secteurs pourraient faire progresser celle-ci, mais rien d'inquiétant.

## LES TAUX D'INTÉRÊT ACTUELS SE MAINTIENNENT

La constance de La Fed et la BCE concernant leur communication et la conduite des politiques monétaires, permet d'envisager un maintien de la posture accommodante des Banques Centrales. En effet, la hausse de l'inflation étant due à des facteurs essentiellement temporaires, une remontée inopportune des taux d'intérêt gâcherait les efforts budgétaires des pays en faveur de la relance. Dans ces conditions, les taux directeurs ne seront pas modifiés et resteront à 0,0 % aux États-Unis et -0,5 % en zone Euro.

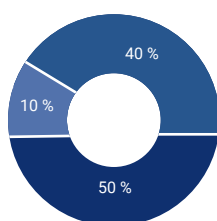
Les spreads de crédit étant déjà très resserrés dans l'ensemble et il y a peu de potentiel supplémentaire sur le segment « Investment Grade » ou « High Yield ». Cette classe d'actifs reste toutefois soutenue par des flux très positifs, émanant notamment de la BCE à travers ses programmes d'achat.

■ **La tentation de passer de « neutre » à « sous pondéré » sur les actions est grande mais dangereuse. En effet, les marchés sont encore en phase d'euphorie avec la double influence des Banques Centrales et des politiques budgétaires importantes. De plus, la crise sanitaire mondiale n'est pas terminée et suivant son évolution des mouvements sur les marchés peuvent encore avoir lieu. Il est donc préférable de privilégier la continuité.**

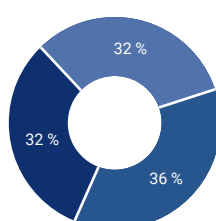
## ALLOCATIONS FINANCIÈRES

Afin de répondre au mieux à vos besoins, nous avons défini des allocations financières en phase avec vos objectifs patrimoniaux : Profil Prudent, Équilibré et Dynamique. Suivant votre aversion au risque, nous vous proposons trois compositions de vos contrats d'assurance-vie et compte-titres.

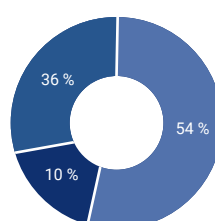
Allocation contrat Prudent



Allocation contrat Équilibré



Allocation contrat Dynamique

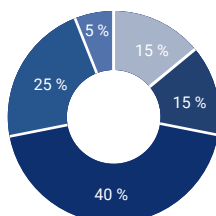


Source : OFI AM au 30/04/2021

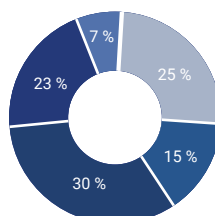
## ALLOCATIONS PAR CONTRAT

En fonction de votre profil d'investisseur, nous vous proposons une allocation type sur un contrat d'assurance-vie : allocations contrat prudent, allocations contrat équilibré ou allocations contrat dynamique.

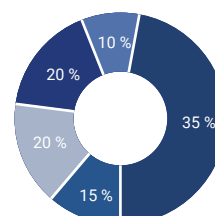
Allocation contrat Prudent



Allocation contrat Équilibré

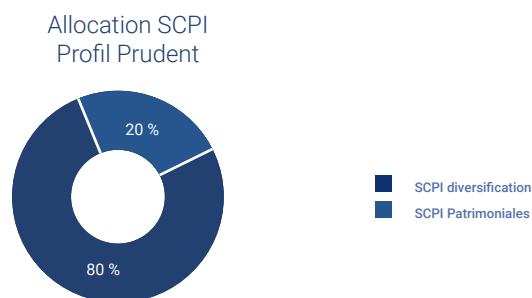


Allocation contrat Dynamique



## ALLOCATIONS PAR SUPPORT

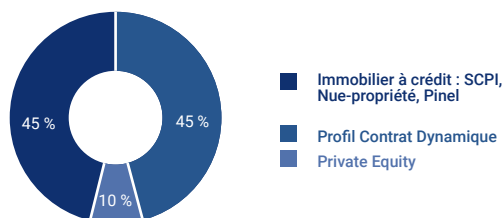
Pour les profils prudents, nous avons également mis en place une allocation type SCPI que vous pouvez retrouver ci-dessous :



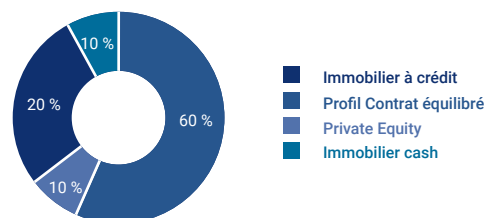
## ALLOCATIONS PATRIMONIALES GLOBALES

Les allocations patrimoniales permettent d'allouer un patrimoine dans son ensemble en fonction des objectifs et de la situation. Elles ont été calculées en combinant les actifs financiers et actifs immobiliers.

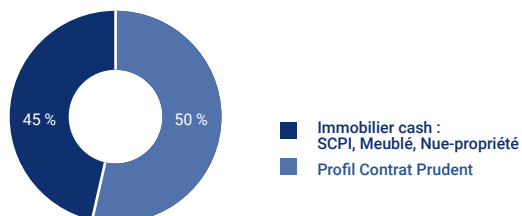
Allocation patrimoniale  
CROISSANCE



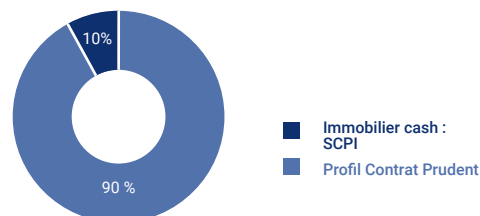
Allocation patrimoniale  
MATURITÉ



Allocation patrimoniale  
REVENUS



Allocation patrimoniale  
TRÉSORERIE STABLE



Ce document est proposé à titre d'information uniquement et ne constitue en aucun cas une offre ou recommandation d'achat ou de vente et n'a, à ce titre, aucune valeur contractuelle. Expert & Finance ne saurait être tenue responsable des propos ou informations reproduits dans le présent document, dont le contenu peut être modifié à tout moment sans préavis. Ces informations sont communiquées en fonction des dispositions fiscales ou sociales en vigueur à la date de publication et sont susceptibles d'évolution. Toute souscription doit se faire sur la base du document officiel en vigueur rattaché à chaque produit, disponible sur simple demande auprès de l'opérateur concerné. Principal actionnaire d'Expert & Finance : CRYSTAL. Directeur de la publication : Bruno NARCHAL (PDG) - Conception et Réalisation : Marie LATOUR, Cyrielle GENIS, Manon STUBBE, Jane HANNAH et Sandrine JULIEN.

Expert & Finance : Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 3 224 780 €.  
RCS de Lyon 342 288 859 - APE 6619B  
Siège social : Grand Hôtel-Dieu - 9, place Amédée Bonnet - CS 20266 - 69288 Lyon Cedex 02.  
Tél + 33 4 37 24 52 00

Expert & Finance est inscrite au registre unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance tenu par l'ORIAS ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) sous le N°07 003 979 au titre des activités suivantes :

- Conseiller en Investissement Financier (CIF), adhérente à l'Association Nationale des Conseils financiers (ANACOFI- CIF) sous le n° E009069, association professionnelle agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02.
- Courtier en assurance (COA) et Mandataire en Opérations de Banque et Services de Paiement (MOBSP) , société placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4, place de Budapest – CS 92459 – 75436 Paris Cedex 02.

Expert & Finance dispose également de la qualité d'Agent Immobilier, titulaire de la carte professionnelle immobilière pour l'activité de « Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce sans Maniement de Fonds Direct » N° CPI 6901 2016 000 004 685 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint Etienne Roanne.

Garantie financière à hauteur de 165 000 € souscrite auprès de Zurich Insurance PLC - 112 Avenue de Wagram - 75808 Paris Cedex 17.  
Compte séquestre N° 30004 02890 00011046719 53 auprès de la BNP PARIBAS, 11/13 rue du départ - 75014 Paris.

### **Expert & Finance**

Siège social - Grand Hôtel-Dieu  
9, place Amédée Bonnet  
CS 20266 - 69288 Lyon Cedex 02  
Tél. +33 4 37 24 52 00  
Fax +33 4 37 24 52 01



# **EXPERT & FINANCE**